

Partie 4

Recommandations



RECOMMANDATION 1

Considérer les ressortissants vietnamiens mis au travail illégalement dans les secteurs à risque comme des victimes présumées de traite des êtres humains (servitude pour dettes) et appliquer le mécanisme national d'orientation



Les services de première ligne doivent, lorsqu'ils constatent l'emploi illégal de travailleurs vietnamiens au cours de contrôles dans des salons de manucure, des restaurants,... et s'ils estiment qu'il peut s'agir d'une situation de servitude pour dettes, identifier ces Vietnamiens comme des victimes présumées de traite des êtres humains et les orienter vers les centres spécialisés dans l'accueil des victimes de la traite.

De nombreuses victimes vietnamiennes ayant été transportées clandestinement se voient souvent contraintes de rembourser leurs dettes de transport en travaillant en situation d'exploitation (servitude pour dettes) dans un contexte de traite des êtres humains. La détection de telles victimes vietnamiennes dans des salons de manucure ou des restaurants doit être perçue comme un signal d'alarme et un indicateur possible de traite des êtres humains. Il est nécessaire d'orienter ces victimes présumées vers des centres spécialisés dans l'accueil des victimes de la traite, car ce sont les mieux placés pour expliquer le statut de victime de la traite des êtres humains. Les travailleurs sociaux de ces centres spécialisés peuvent ainsi facilement gagner la confiance de ces victimes et les encourager à intégrer le statut de victime.

La formation des services de première ligne aux indicateurs de traite des êtres humains est donc essentielle et doit être activement poursuivie.

RECOMMANDATION 2

Être attentif aux possibles situations de servitude pour dettes dans les cas de criminalité forcée comme les plantations de cannabis



Les services de première ligne et les magistrats de référence doivent accorder davantage d'attention aux travailleurs vietnamiens dans les plantations de cannabis ou aux vendeurs de produits de contrefaçon, notamment de cigarettes illégales. Il pourrait en effet s'agir d'une situation de servitude pour dettes, potentiellement assimilable à de la traite des êtres humains. Il est alors important d'appliquer le mécanisme d'orientation.

Le dossier Essex et l'analyse de la littérature montrent que dans plusieurs pays voisins, les victimes vietnamiennes de trafic sont exploitées dans des plantations de cannabis pour rembourser leurs dettes de trafic. En outre, les victimes vietnamiennes doivent vendre des produits de contrefaçon tels que des cigarettes illégales. Il s'agit de formes de criminalité forcée qui nécessitent des enquêtes complexes pour lesquelles les ressources sont insuffisantes en Belgique et qui ne constituent plus une véritable priorité. Par conséquent, aucune victime vietnamienne en situation de criminalité forcée n'est détectée en Belgique. Mais cela pourrait révéler une lacune dans la détection par les services de première ligne.

RECOMMANDATION 3

Faire le lien avec de possibles situations de servitude pour dettes pour les victimes vietnamiennes de trafic d'êtres humains



En cas de détection de victimes vietnamiennes de trafic, il est important que les services de première ligne puissent vérifier leurs smartphones sur ordre du magistrat pour détecter tout message faisant référence à des situations d'exploitation par servitude pour dettes, les interroger à ce sujet et appliquer le mécanisme d'orientation.

Lors de leur audition, les victimes vietnamiennes de trafic d'êtres humains doivent être interrogées sur une éventuelle exploitation en cours de route et en Belgique, afin de pouvoir établir un lien entre le trafic d'êtres humains et la traite des êtres humains. On peut aussi leur demander pour qui et comment les prêts destinés à financer le passage clandestin sont arrangés. Cela peut révéler les circonstances pénibles dans lesquelles se trouvaient les victimes et la grande vulnérabilité d'un groupe de victimes dépourvues d'autonomie (liberté d'action ou autodétermination). Par ailleurs, cela peut apporter une valeur ajoutée significative à l'enquête.

Si les faits de servitude pour dettes ont eu lieu en Belgique, des investigations complémentaires peuvent être menées pour démanteler l'ensemble du réseau criminel avec toutes ses ramifications ou pour remonter à un autre réseau de traite des êtres humains apparenté. Dans le dossier Essex, les auditions ont révélé qu'une victime du trafic avait été exploitée depuis une *safehouse* par l'intermédiaire de l'un de ses passeurs dans un restaurant et une autre dans le secteur du travail domestique. Ces données pourraient, dès lors, parfois conduire au démarrage d'une nouvelle enquête pour traite des êtres humains. Les faits de servitude pour dettes dans d'autres pays pour lesquels la Belgique elle-même n'est pas compétente peuvent à leur tour fournir des informations pertinentes dans le cadre d'une coopération internationale et d'un échange d'informations.

Cela peut sensibiliser les services de première ligne, les magistrats et les acteurs politiques aux liens existants entre le trafic et la traite des êtres humains et à la vulnérabilité des victimes de trafic, ainsi que révéler les structures complexes des réseaux grâce auxquelles le système de trafic s'étend et

pourrait être lié aux structures d'exploitation de servitude pour dettes et parfois associé au système de crédits mafieux.

RECOMMANDATION 4

Accorder une attention particulière et être sensibilisé aux spécificités culturelles des victimes vietnamiennes de traite ou de trafic des êtres humains afin d'établir un lien de confiance



Lors de la détection, de l'audition et de l'accompagnement de victimes vietnamiennes présumées de traite ou de trafic des êtres humains, la mise en place de conditions suscitant la confiance est essentielle. Il s'agit notamment d'avoir une bonne connaissance de la culture vietnamienne ou encore des rivalités nord-sud au Vietnam pouvant avoir un impact sur l'audition d'une victime présumée si l'interprète a une origine différente.

De même, il est important d'être conscient qu'un ressortissant vietnamien éprouve un fort sentiment de honte, de méfiance et se sent redevable à la famille qui s'est endettée pour lui permettre d'entreprendre le voyage clandestin. La pression de la famille restée au pays pour continuer à rembourser la dette, elle-même sous pression du réseau criminel, est également un élément à prendre en considération.

La mise en confiance avec un interprète fiable et sûr et, pour les mineurs, des mesures de sécurité telles que la privation temporaire du téléphone portable, sont susceptibles de contribuer plus facilement au dévoilement des faits. De telles mesures de sécurité permettent en effet aux victimes mineures d'être davantage protégées du réseau criminel qui continue d'exercer des pressions.

Les formations de tous les acteurs par des ONG expertes de la culture vietnamienne, comme elles ont déjà pu être organisées, constituent des exemples de bonnes pratiques à poursuivre.

Comme constaté dans le dossier Essex, la mention en toute objectivité dans les PV d'auditions du comportement non verbal de la victime (ex : tremblements, pleurs, etc.) est également susceptible d'aider à la compréhension de déclarations parfois incohérentes.

RECOMMANDATION 5

Appliquer les mesures de protection spécifique pour les mineurs étrangers non accompagnés (vietnamiens), notamment un environnement sécurisé et sécurisant



Il est important que les services de première ligne accordent une attention suffisante à la détection des mineurs vietnamiens et appliquent les mesures de protection relatives aux mineurs étrangers non accompagnés (signalement au Service des Tutelles avec la mention de la présomption de traite/trafic).

Lors de la détection de tels mineurs, il est primordial qu'ils puissent être pris en charge par un centre d'accueil spécialisé pour mineurs étrangers non accompagnés tel qu'Esperanto. Ils peuvent y trouver un encadrement sur mesure et les mesures de sécurité mises en place permettent de limiter le risque de disparition.

Les auditions (policières) dans un tel cadre sécurisé et avec une personne de confiance permettent également d'établir plus facilement un lien de confiance.

Le dossier Essex a ainsi démontré que plusieurs mineurs vietnamiens ont été orientés et pris en charge avec succès par un tel centre.

RECOMMANDATION 6

Prêter attention à la protection des victimes dépourvues de moyens d'action, qui constituent le groupe de victimes le plus vulnérable, comme les victimes vietnamiennes en situation de servitude pour dettes



Les victimes vietnamiennes en situation de servitude pour dettes représentent un groupe de victimes en situation de grande vulnérabilité et en position de forte dépendance vis-à-vis de leurs exploiters. Souvent, elles n'ont pas de liberté de mouvement ou d'autodétermination et sont isolées socio-culturellement dans la mesure où leurs exploiters sont eux-mêmes vietnamiens. Dans le dossier Essex, les victimes étaient carrément enfermées dans des *safehouses*. Par ailleurs, tout porte à croire que de nombreuses victimes ne pouvaient pas déterminer elles-mêmes leur destination finale. Il est peu probable, contrairement à d'autres groupes de victimes qui disposent d'une plus grande autonomie, qu'elles puissent se présenter de leur propre initiative comme victimes auprès d'un service de première ligne ou d'un centre d'accueil.

Les services de première ligne doivent être sensibilisés à la vulnérabilité de ce groupe de victimes dépourvues de moyens d'action. Mais l'ensemble de l'appareil engagé dans la lutte contre la traite des êtres humains doit également y prêter attention.

RECOMMANDATION 7

Fournir les ressources nécessaires et ainsi assurer un solide dispositif de détection pour les victimes les plus vulnérables dépourvues de moyens d'action comme les Vietnamiens



Les services de première ligne sont les seuls à pouvoir détecter et libérer de ces situations épouvantables les groupes de victimes vulnérables, comme les Vietnamiens enfermés dans des *safehouses* ou piégés dans une situation de servitude pour dettes. Les autorités doivent également être très conscientes du rôle important des services de première ligne. A cette fin, il est bien sûr crucial que ces derniers disposent des ressources nécessaires, ce qui pose précisément problème aujourd'hui.

La traite des êtres humains est une priorité majeure de l'accord de gouvernement et du plan de sécurité nationale, mais cette priorité ne résiste pas à l'épreuve de la réalité. Dans la pratique, les ressources consacrées à la traite des êtres humains au niveau des services de première ligne et de la magistrature sont en effet réduites ou supprimées en raison d'autres priorités ou contraintes. Certaines cellules de la police judiciaire fédérale dédiées à la traite des êtres humains ont même été supprimées. Dans certains arrondissements judiciaires, il n'y a plus de véritables magistrats de référence ou ils ont été incorporés dans une cellule de grand banditisme plus large. Ce faisant, divers phénomènes criminels sont abordés et la spécialisation dans la traite des êtres humains régresse.

Ainsi, par manque de temps et de ressources, certaines enquêtes sur la traite des êtres humains ne sont plus menées, ou le sont trop superficiellement.

Il est donc primordial que ces services se voient renforcés. Myria espère que la commission spéciale «traite des êtres humains» au Parlement permettra de réelles avancées sur ce point.

RECOMMANDATION 8

Recourir aux médias sociaux comme technique d'enquête



L'analyse du dossier Essex a démontré combien l'analyse des réseaux/médias sociaux et des téléphones portables contribue à la récolte des preuves, tant pour tracer les activités (financières) des trafiquants, faire les liens entre des faits de trafic et de traite (notamment un possible lien par la dette) que pour comprendre comment les victimes ont été recrutées ou localiser les lieux où elles sont passées. L'implication de la FCCU (Federal Computer Crime Unit) constitue, à cet égard, une plus-value. De même, la formation des policiers doit être renforcée, comme via certains projets existants.

Les magistrats doivent pouvoir disposer des facilités permettant les recherches dans les systèmes informatiques et les recherches en réseau. La collaboration des sociétés du web (Google, Microsoft, Facebook [Meta] notamment) est, dans ce cadre, essentielle.

RECOMMANDATION 9

Faire davantage usage de la collaboration internationale pour les enquêtes complexes de trafic d'êtres humains afin de démanteler les organisations criminelles



Le volet belge du dossier Essex est le résultat d'une enquête internationale menée par une équipe commune d'enquête en Belgique, en France, au Royaume-Uni et en Irlande, entre autres, et de commissions rogatoires menées notamment aux Pays-Bas et en Allemagne. De quoi souligner donc l'importance de la collaboration internationale, surtout dans des dossiers aussi complexes.

Une collaboration internationale est indispensable pour démanteler la structure complexe de trafic des organisations criminelles vietnamiennes. Le trafic d'êtres humains du Vietnam vers l'Europe est généralement le fait de réseaux de passeurs vietnamiens bien organisés. Il s'agit de réseaux internationaux dans les pays de départ, de transit et de destination, subdivisés en petites cellules opérationnelles. Il est donc souvent difficile pour les autorités nationales de déterminer la véritable structure d'un réseau spécifique. Le dossier Essex et plusieurs opérations récentes d'Europol démontrent l'intérêt d'une collaboration internationale étroite pour démanteler les réseaux de trafiquants vietnamiens.

RECOMMANDATION 10

Inscrire les enquêtes financières de grande envergure dans le cadre d'une approche en chaîne internationale



Inscrire une enquête de grande envergure dans le cadre international, en impliquant des équipes communes d'enquête, dont une des missions est d'effectuer des enquêtes financières, permet d'appréhender le réseau dans son ensemble et de tracer les flux financiers suspects afin de s'attaquer au cœur de l'activité criminelle.

Dans le dossier Essex, par exemple, l'enquête financière a permis d'établir un avantage patrimonial criminel d'un montant total de 7 millions d'euros pour l'ensemble des transports clandestins du réseau. Rien que pour le transport où 39 décès sont à déplorer, l'avantage patrimonial s'élevait à 460.000 euros.

Les réseaux de trafic sont, en effet, gérés par des entrepreneurs criminels qui organisent et dirigent leur business comme une multinationale. Une bonne collaboration internationale et des recherches financières approfondies sont les moyens les plus efficaces de s'attaquer aux réseaux de trafic et de les assécher financièrement grâce au principe *follow the money* (suivre l'argent à la trace). Cette approche, qui consiste à saisir les avoirs criminels dans les différents pays, s'inscrit dans une démarche de chaîne internationale où tous les maillons doivent jouer leur rôle. Si un maillon est manquant ou défaillant, la chaîne se brise.

ANNEXE : Recommandations

2022/1	Considérer les ressortissants vietnamiens mis au travail illégalement dans les secteurs à risque comme des victimes présumées de traite des êtres humains (servitude pour dettes) et appliquer le mécanisme national d'orientation	Destinataires Services de police et d'inspection Magistrats de référence traite et trafic des êtres humains
2022/2	Être attentif aux possibles situations de servitude pour dettes dans les cas de criminalité forcée comme les plantations de cannabis	Destinataires Services de police et d'inspection Magistrats de référence traite et trafic des êtres humains
2022/3	Faire le lien avec de possibles situations de servitude pour dettes pour les victimes vietnamiennes de trafic d'êtres humains	Destinataires Services de police et d'inspection Magistrats de référence traite et trafic des êtres humains, centres spécialisés dans l'accueil des victimes de traite et de trafic des êtres humains
2022/4	Accorder une attention particulière et être sensibilisé aux spécificités culturelles des victimes vietnamiennes de traite ou de trafic des êtres humains afin d'établir un lien de confiance	Destinataires Services de police et d'inspection Magistrats de référence traite et trafic des êtres humains, centres spécialisés dans l'accueil des victimes de traite et de trafic des êtres humains
2022/5	Appliquer les mesures de protection spécifique pour les mineurs étrangers non accompagnés (vietnamiens), notamment un environnement sécurisé et sécurisant	Destinataires Services de police et d'inspection
2022/6	Prêter attention à la protection des victimes dépourvues de moyens d'action, qui constituent le groupe de victimes le plus vulnérable, comme les victimes vietnamiennes en situation de servitude pour dettes.	Destinataires Cellule interdépartementale de lutte contre la traite et le trafic des êtres humains, Parlement
2022/7	Fournir les ressources nécessaires et ainsi assurer un solide dispositif de détection pour les victimes les plus vulnérables dépourvues de moyens d'action comme les Vietnamiens.	Destinataires Ministre de l'Intérieur, Ministre de la Justice, Ministre de l'Emploi, Parlement
2022/8	Recourir aux réseaux sociaux comme technique d'enquête	Destinataires Magistrature, Ministre de la Justice
2022/9	Faire davantage usage de la collaboration internationale pour les enquêtes complexes de trafic d'êtres humains afin de démanteler les organisations criminelles	Destinataires Magistrats de référence traite et trafic des êtres humains
2022/10	Inscrire les enquêtes financières de grande envergure dans le cadre d'une approche en chaîne internationale	Destinataires Magistrats de référence traite et trafic des êtres humains